

le beé-d'inde à un état assez avancé pour que les épis soient bons à faire bouillir pour la table. Il n'est donc pas nécessaire qu'il soit absolument mur.

Action des sociétés d'agriculture dans chaque paroisse.

Les notes qui suivent sont en réponse à des questions qui nous ont été posées. Nous les publions dans l'intérêt des sociétés d'agriculture en général et surtout dans l'intérêt des cercles agricoles. Nous serions heureux de l'avis de nos correspondants sur un sujet d'intérêt public.

Voici mon avis sur ce que vos directeurs peuvent faire de mieux dans l'intérêt de l'agriculture et dans l'intérêt de tous les souscripteurs. Je vous donne un conseil seulement, et cela au meilleur de ma connaissance.

Rappelez-vous s. v. p. que ce n'est qu'un conseil et encore, je le donne seulement pour ce qu'il vaut, laissant votre bureau de direction parfaitement libre de faire le programme d'opération exigé par la loi comme vous le jugerez convenable.

A mon avis donc, ce qui fera faire le plus de bien possible non seulement dans votre société, mais ailleurs, et peut-être dans la plupart des sociétés d'agriculture du pays, c'est de vous organiser par paroisses, soit par cercles agricoles, soit autrement; d'étudier dans chaque paroisse ce qui est de nature à faire faire le plus d'argent possible, honnêtement, s'entend, aux cultivateurs intelligents de la paroisse, quelques pauvres qu'ils puissent être. Cette étude faite, encourager les cultivateurs de chaque paroisse à entrer dans cette voie profitable, et cela au plutôt. Or, votre société y parviendrait sûrement en distribuant tous ses fonds à telles améliorations de nature à enrichir les cultivateurs d'abord, la société ensuite puis après, la région et même le pays.

Les cercles agricoles ont cet avantage sur toute autre organisation qu'ils peuvent appeler, sans faire aucune dépense, des conférenciers compétents qui leur enseigneront des moyens sûrs et efficaces pour arriver à cette fin si désirable d'enrichir vos cultivateurs, et par là le pays.

A vous, messieurs, de juger pour vous-mêmes de l'utilité de mes conseils. Soyez assurés que tous vous avez mes meilleurs souhaits et que vous pourrez compter sur toute ma bonne volonté.

Voici quelques détails additionnels qui feront mieux comprendre toute ma pensée. Les organisations de paroisse peuvent : 1. S'unir pour l'achat en gros des meilleurs semences, instruments aratoires, et engrais commerciaux etc. ; 2. Offrir des prix pour l'achat ou le maintien, dans la paroisse, des meilleurs reproducteurs, dans les diverses races choiesies ; 3. Offrir des prix pour les diverses améliorations agricoles à recommander, par exemple : les silos, les vaches les plus productives et les plus économiques pour une nourriture donnée etc. la production du lait etc. etc. au meilleur marché ; 4. Les prix pour les cultivateurs qui font le plus d'argent net avec un nombre d'arpents donné, mais en prenant la valeur intrinsèque des terres—ou en d'autres mots,—des prix aux cultivateurs qui font le plus d'argent avec une terre ordinaire et cela sans l'épuiser ; 5. des prix aux ménagères qui font le plus d'argent avec leur jardin ou leur laiterie, etc. etc. On ne saurait trop encourager le travail intelligent des ménagères sur nos terres. Le plus souvent l'insuccès ou le succès des entreprises agricoles dépendent en grande partie du concours apporté par la main-d'œuvre dans les détails de l'exploitation.

Les organisations de paroisses pourraient avoir, disons tous les trois ans, une exposition de paroisses, à laquelle exposition on pourrait offrir, en sus des prix ordinaires de paroisses, quelques prix pour les plus beaux animaux du comté et cela en vue de comparer les produits de la paroisse avec les meilleurs du comté. Les prix à offrir dans les paroisses devront être nécessairement de faible valeur, mais toute la paroisse devrait

être encouragé à prendre part à ces concours de mérite individuel, à cause de l'émulation ainsi créée, et surtout pour l'enseignement qui en découle.

Les directeurs de la société du comté peuvent ainsi organiser le travail de la société par paroisses, à la condition de faire accepter d'avance par le Conseil d'Agriculture leur programme d'opération, et de faire un rapport général des fonctionnements de la société, à la fin de chaque année.

La nouvelle société d'agriculture No 2 de Terreboune fonctionne ainsi, dans les montagnes du Nord, où une exposition de comté serait presque impossible pour les paroisses en dehors du centre. Cette société est particulièrement prospère, et sa prospérité est due d'abord au dévouement de son secrétaire général et à celui des secrétaires des cercles de paroisse. puis au fait que les diverses paroisses s'efforcent de faire tout le bien possible avec l'octroi qui leur revient en sus des souscriptions locales de leurs membres.

ED. A. BARNARD.

Du choix des semences (1)

En matière de propagation des espèces animales et végétales il est une règle qu'on ne viole jamais impunément et qu'on peut formuler ainsi : acheter les sujets dans des régions moins favorisées que celle qu'on habite. Ce qui ne veut pas dire que les reproducteurs même jeunes doivent être mal conformés. un sujet maigre peut très bien avoir une conformation normale de tous ses organes.

De même qu'un animal trop gros est impropre à la reproduction, de même les semences obtenues sur les terres très fécondes ne peuvent être employées avec profit. Le grain qui convient le mieux au commerce et à l'industrie ne le doit qu'à la perte de ses facultés reproductrices.

Nous basant sur ces principes dont l'exactitude ne nous paraît pas contestable, nous estimons qu'il convient de tirer les semences des régions froides. On considère donc l'altitude et la latitude des terrains qui ont produit les graines à ensemençer.

L'influence de la latitude est très peu sensible en France, puisqu'il faut avancer de 185 kilomètres (37 lieues) vers le nord pour trouver un refroidissement d'un degré dans la température moyenne. Tandis que l'altitude, c'est-à-dire l'élévation au-dessus de la mer, est beaucoup plus sensible. En effet, le décroissement de la température est presque mille fois plus rapide pour l'altitude que pour la latitude.

Les contrées froides ne peuvent jamais donner les rendements considérables dont parlent les savants. Si on fume abondamment le sol de ces contrées, on obtient des plantes qui sont incapables de résister à la rigueur du climat. Mais, par contre, les végétaux qui triomphent des intempéries ont une vigueur incomparable qui les prédispose à la reproduction. Les graines qu'ils fournissent, répandues sous des climats moins ingrats, végètent à merveille naturellement, à plus forte raison si elles tombent en un sol bien fumé et parfaitement entretenu. Cela est tellement vrai que, dans certains pays, en Autriche, et en Haute-Italie, les agriculteurs attachent la plus grande importance à l'origine des semences, qu'ils font toujours venir des régions froides.

Grâce à Dieu, nous n'avons pas besoin de recourir à l'étranger ; la France possède de grandes étendues de terrains placées sur le flanc de montagnes très élevées. Nous estimons que les syndicats agricoles devraient s'efforcer de créer un mouvement d'opinion en faveur des semences obtenues sur les montagnes. Non seulement ils trouveraient un débouché à des grains qui conviennent mieux à l'agriculture qu'au

(1) Cet article s'applique tout particulièrement à notre province, car si les cultivateurs le voulaient, ils pourraient produire des semences d'un grand prix.